



Dynamique et active en 2006

La mise en œuvre du Plan de Cohésion Sociale (PCS) s'est concrétisée en 2006 par une politique de l'emploi et de la formation professionnelle dynamique et active, ayant contribué à la baisse du chômage en Champagne-Ardenne. La volonté des pouvoirs publics de lutter contre les exclusions s'est confirmée. Le jeune public champardennais a été plus nombreux qu'en 2005 à profiter des différents contrats proposés. Les mesures mises en place par le PCS pour les bénéficiaires de minima sociaux et les handicapés ont rencontré un réel succès. Les aides publiques, en 2006, aux entreprises implantées sur des territoires fragiles et sensibles ont encouragé l'embauche, notamment par la relance des zones franches urbaines. La création d'entreprise a été soutenue par des aides en faveur des demandeurs d'emploi. Le développement de l'emploi dans le secteur des services à la personne s'est intensifié.

Une politique favorable à l'insertion professionnelle dans le secteur marchand

Dans le secteur marchand, les dispositifs mis en place s'articulent autour de 3 axes : l'exonération de charges à l'embauche, le développement des contrats en alternance et les aides à la création d'entreprise.

Compte tenu des difficultés d'insertion professionnelle que rencontrent les résidents des zones prioritaires de la politique de la ville, des mesures spécifiques d'exonération de charges pour les entreprises implantées dans ces zones ont été mises en place. En 2006, 876 embauches ont bénéficié d'exonérations spécifiques sur des zones prioritaires de la politique de la ville. Les embauches sur les 21 zones de redynamisation urbaine (ZRU) ont progressé de 79,4% entre 2005 et 2006. Plus de 640 déclarations d'embauches ont porté sur des zones de revitalisation rurale (ZRR). Enfin, les 4 zones franches urbaines (ZFU) de Charleville-Mézières, Reims, Saint-Dizier et La Chapelle Saint-Luc, ont enregistré, en 2006, 171 nouvelles embauches.

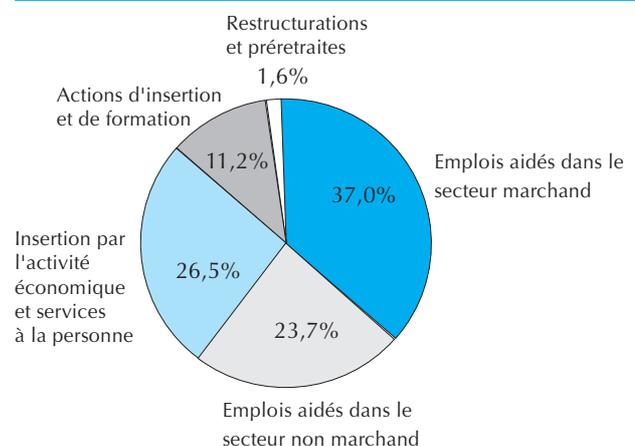
Pour les jeunes de moins de 26 ans et d'un niveau de formation inférieur au baccalauréat, le contrat jeune en entreprise (CJE), créé en 2002, vise à favoriser leur accès à un

emploi durable. Les embauches en CJE se sont intensifiées (+18,7% en un an) après avoir connu un repli constant entre 2003 et 2005. Depuis son lancement, près de 7 500 jeunes ont bénéficié d'un CJE, en majorité des garçons (70%).

Profondément modifié par la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005, le contrat initiative-emploi (CIE) a permis à 1 189 Champardennais confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle de retrouver un emploi. Toutefois, cette nouvelle formule rencontre peu de succès auprès des employeurs. En un an, le nombre d'embauches en CIE a fortement baissé dans les quatre départements de Champagne-Ardenne.

Le contrat d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA) est destiné à faciliter l'insertion professionnelle des allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'allocation de parent isolé (API) ou de l'allocation des adultes handicapés (AAH) qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi. En 2006, 432 bénéficiaires d'au moins un des minima sociaux ont signé un CI-RMA. Ce contrat a rencontré un franc succès comparé à ses débuts, en 2005, année durant laquelle seulement 29 personnes ont bénéficié de cette mesure.

Répartition des entrées dans les axes principaux de la politique d'emploi



Source : Dares

Intérêt croissant pour apprendre un métier en alternance

Au cours de l'année 2006, 5 100 contrats d'apprentissage ont été signés (+30,8% en un an) tandis qu'en moyenne nationale, le recours à l'apprentissage a progressé plus modérément. Cet accroissement peut s'expliquer par une campagne nationale de communication très forte, mais également par les efforts des pouvoirs publics locaux concrétisés par la signature en décembre 2005 d'un contrat d'objectifs et de moyens portant sur les exercices 2005 et 2006.

Fin 2005, des actions de communication, cofinancées par le Fonds Social Européen (FSE) et menées par l'AGEFOS PME Champagne-Ardenne ont été mises en œuvre pour promouvoir le contrat de professionnalisation. Elles ont en partie contribué à la hausse significative du nombre de contrats (+67,6% entre 2005 et 2006) après des débuts plutôt difficiles.

Les mécanismes de soutien à la création d'entreprise, se concrétisent sous la forme d'une exonération de charges sociales pendant un an pour les bénéficiaires de l'aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprise (ACCRE) ou d'un prêt sans intérêt pour les bénéficiaires du dispositif encouragement au développement d'entreprises nouvelles (EDEN). En 2006, 1 473 personnes ont bénéficié de ces aides dans la région. Une entreprise créée ou reprise sur trois a bénéficié d'une de ces mesures dans la région.

Part des créations ou reprises aidées dans l'ensemble des créations ou reprises - Année 2006

Unités : nombre et %	Ensemble des créations ou reprises	Part des entreprises aidées
Ardennes	999	37,7
Aube	1 013	32,3
Marne	1 992	28,2
Haute-Marne	490	35,5
Région	4 494	32,0

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - champ ICS

Montée en charge de l'activité des services à la personne

Contrats spécifiques destinés à accompagner les personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle, le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et le contrat d'avenir (CAV) ont connu un franc succès en 2006 : 6 291 CAE et 3 132 CAV ont été signés en Champagne-Ardenne. Fin 2006, plus de 7 000 salariés sont employés en contrats aidés du plan de cohésion sociale dans le secteur non marchand.

Les dix sept associations intermédiaires de Champagne-Ardenne ont connu une activité proche de celle enregistrée en 2005. En moyenne, 1 713 personnes ont été mises chaque mois à disposition par les associations auprès de particuliers ou d'entreprises pour la réalisation de travaux occasionnels, soit 3% de mieux qu'en 2005.

Le plan des services à la personne a été lancé en février 2006. En Champagne-Ardenne, ce secteur connaît un fort dynamisme avec une progression du nombre d'entreprises et d'associations agréées pour les services à la

Principaux dispositifs en faveur de l'emploi en Champagne-Ardenne

Unités : nombre de bénéficiaires et %

	2005	2006	Évolution 2006/2005	Évolution France entière
Emplois aidés dans le secteur marchand				
- Exonérations à l'embauche (ZRR, ZRU, ZFU, CIE, CJE)	4 170	4 106	-1,5	+9,9
- Formation en alternance	6 543	9 092	+39,0	+18,6
- Aide à la création d'emplois et d'activités	1 187	1 473	+24,1	+13,8
Insertion par l'activité économique et services à la personne¹	1 664	1 713	+2,9	-1,2
Services à la personne²	8 415	8 792	+4,5	-1,6
Accompagnement des restructurations et préretraites	881	769	-12,7	-13,2
Emplois aidés dans le secteur non marchand				
- Contrats d'accompagnement dans l'emploi	3 653	6 291	+72,2	+85,5
- Contrats d'Avenir	456	3 132	N.S.	N.S.
Actions d'insertion et de formation (CIVIS et VAE³)	3 434	4 453	+29,7	+51,0

Source : DRTEFP Champagne-Ardenne, ANPE, Dares

¹ moyenne mensuelle du nombre de personnes mises à disposition dans l'année

² moyenne mensuelle du nombre de salariés

³ nombre de dossiers de VAE jugés recevables

3

personne. En 2006, 365 structures détenaient un agrément, soit 27 de plus qu'en 2005. Le nombre de salariés a augmenté de 4,9% en un an. Le plan des services à la personne contribue à la progression de l'emploi dans le secteur porteur des services.

Le CIVIS, un tremplin vers l'emploi

Créée en 2002, la validation des acquis de l'expérience (VAE) est un dispositif qui offre la possibilité de convertir son expérience professionnelle en diplôme ou qualification professionnelle. En 2006, sur 212 candidats jugés recevables, 152 d'entre eux ont déposé un dossier de candidature à un titre professionnel du ministère de l'emploi. Parmi ces 152 candidats, 34 ont terminé leur parcours de validation avec l'obtention du titre complet dont 15 titres d'assistant(e)s de Vie.

Créé en 2005, dans le cadre du PCS, le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) instaure un droit à l'accompagnement des jeunes, sans qualification ou de faible niveau de formation, vers un emploi durable. Au cours de l'année 2006, 4 241 jeunes ont intégré le CIVIS et ont bénéficié d'un accompagnement. Chaque jeune a été suivi par un conseiller référent unique du réseau des missions locales

et des PAIO de Champagne-Ardenne. Au cours de l'année 2006, les 53 conseillers ont accompagné 5 353 jeunes, soit en moyenne, 101 jeunes par conseiller (contre 45 jeunes en moyenne nationale). Entre le 1^{er} avril 2005, date de sa mise en œuvre, et le 31 décembre 2006, 7 512 jeunes sont entrés dans ce programme, 2 352 en sont sortis dont 45,2% ont trouvé un emploi durable, soit d'une durée d'au moins 6 mois.

En raison d'une baisse des plans de sauvegarde de l'emploi en 2006, le nombre de personnes ayant adhéré à un dispositif d'accompagnement (cellules de reclassement, allocations temporaires dégressives, congés de conversion ou de formation et d'adaptation) est passé de 750 en 2005 à 640 au cours de l'année 2006. Parmi ces dispositifs, 22 cellules de reclassement ont été conventionnées pour accompagner des restructurations. Elles ont accueilli 513 salariés sur les 1 005 bénéficiaires potentiels.

Dans un contexte de politique incitative en faveur de l'emploi des seniors, l'abrogation du dispositif de préretraite progressive et le durcissement des conditions d'accès à l'allocation spéciale du fonds national de l'emploi (AS-FNE) ont abouti à un recul notable du nombre de préretraités du secteur privé relevant d'un de ces dispositifs publics. ■

Virginie Guérin
DRTEFP

Extrait de "Politique de l'emploi et de la formation professionnelle en 2006 " Informations Rapides Champagne-Ardenne Juin 2007 - DRTEFP

Signification des sigles utilisés

ACCRE	Aide aux chômeurs créateurs d'entreprises
AS-FNE	Allocation spéciale du Fonds national de l'emploi
CA	Contrat d'avenir
CAE	Contrat d'accompagnement dans l'emploi
CES	Contrat emploi solidarité
CEC	Contrat emploi consolidé
CIE	Contrat initiative emploi
CI-RMA	Contrat d'insertion - Revenu minimum d'activité
CIVIS	Contrat d'insertion dans la vie sociale
CJE	Contrat jeune en entreprise
EDEN	Encouragement au développement d'entreprises nouvelles
PAIO	Permanence d'accueil, d'information et d'orientation)
VAE	Validation des acquis de l'expérience